



Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Le 11 novembre 2014

M. Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) L2P 1Y3

Objet : Demande d'appui contre les compressions à Poste Canada

Monsieur,

Concernant le sujet en titre, nous vous transmettons sous pli la résolution numéro 2014-10-261, adoptée par le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville lors de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2014, laquelle s'explique d'elle-même.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

A handwritten signature in blue ink, reading "Murielle Papineau".

Murielle Papineau

P.J. : Résolution

555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville (Québec) J0J 1X0
Téléphone : (450) 293-7511, Télécopieur : (450) 293-1077
Courriel : ste_brigide@bellnet.ca



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 6 octobre 2014 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

Résolution 2014-10-261

Postes Canada : demande d'appui du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) contre les compressions

Considérant que Postes Canada et les Conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste et en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Considérant que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Considérant que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Considérant que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- d'écrire à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;
- de demander à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé : Mario VAN ROSSUM
Mario van Rossum, maire

Signé : Murielle PAPINEAU
Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Copie certifiée conforme

Murielle Papineau
Murielle Papineau

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Le procès-verbal de ladite séance sera approuvé lors d'une séance ultérieure.